



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	Aux origines des armoiries : érudition et empirisme au XVII ^e siècle
Auteur	Guy MAYAUD
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	mars 2019
Pages	17 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (1 ^{er} trimestre 2019)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article

Guy MAYAUD, « Aux origines des armoiries : érudition et empirisme au XVII^e siècle », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2019-2, mars 2019, 17 p.

http://sfhsrfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2019_002.pdf

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),
John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot
(EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen),
Christian de Mérindol (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives
nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel Seixas (université de Lisbonne),
Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE ÉTUDES EN LIGNE

ISSN 2006-3972

© Société française d'héraldique et de sigillographie

SIRET 433 869 757 00016

Aux origines des armoiries : érudition et empirisme au XVII^e siècle

Guy MAYAUD

L'héraldique, ou science du blason, fut très prospère au XVII^e siècle, moins du point de vue artistique que du point de vue des études historiques. La plupart des auteurs héraldistes en ont traité pour la période médiévale, souvent pour des raisons esthétiques, mais très peu pour la période moderne, comme si l'érudition moderne avait figé cette discipline. Il existe donc encore un certain manque bibliographique pour cette période pourtant foisonnante en études héraldiques.

L'érudition héraldique commença de se formaliser au XVI^e siècle, qui vit la publication de nombreux manuels de blason, mais c'est au siècle suivant qu'elle se structura et fit sa véritable apparition dans le monde du livre¹. La nature même des armoiries n'allait plus de soi : elles devinrent objet d'étude à part entière. En effet, elles sont une image imposant des couleurs et des motifs graphiques abstraits, sans norme de stylisation. Elles sont donc une image immatérielle, en ce que le blason définit une image dans son essence, c'est-à-dire sans en imposer les modalités de représentation. En fait, le blason réside moins dans sa matérialisation graphique que dans sa définition, le « blasonnement » : il est donc une image « parlée », universelle et mentale.

Ainsi, de nombreux auteurs du Grand Siècle, souvent jésuites, chanoines ou gens de robe, ont construit un édifice érudit pour tâcher de comprendre l'origine des armoiries, à quelle époque elles étaient apparues, dans quelles circonstances, et pour quelles raisons. Qu'avaient-elles à dire à la science et à la société moderne ? L'enjeu était de dresser un tableau des origines de ce marqueur social et individuel visible partout dans la société d'Ancien Régime. Un érudit, à cet égard, se distingue de ses confrères par ses vastes connaissances, sa rigueur extrême, et l'ampleur de ses intuitions et de ses conclusions. Il s'agit du Père Claude-François Ménestrier (1635-1705), un jésuite érudit et polygraphe actif à Lyon et à Paris, qui, outre ses œuvres – plus connues – sur les fêtes royales, les programmes symboliques des festivités officielles ou les devises, a écrit nombre de traités très riches sur les armoiries et leur origine.

1. Un catalogue complet et détaillé des œuvres de Ménestrier concernant l'héraldique, mais également de celles de ses correspondants et de ses contradicteurs, a été dressé par moi-même dans *L'érudition héraldique au XVII^e siècle, la question des origines des armoiries*, thèse soutenue en 2013 à l'Ecole des Chartes, dont un exemplaire est conservé aux Archives nationales. Les titres y sont présentés dans l'ordre alphabétique, chaque édition se trouvant placée dans l'ordre chronologique de publication, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur un siècle d'érudition et de controverses. On y trouve des manuels pratiques destinés à un large public, très friand de ce genre de savoir, et des traités détaillés et savants, souvent plus riches, pour le chercheur, le tout abondamment illustré de gravures, comme l'exige leur matière même. Presque tous ces ouvrages se trouvent conservés à la Bibliothèque nationale.

L'héraldique, science mouvante et évolutive, est donc mise en ordre et structurée par le Grand Siècle. Deux enjeux principaux paraissent dès lors s'imposer dans une étude sur l'érudition héraldique au XVII^e siècle : il s'agit d'abord de comprendre les ressorts et la genèse de cette érudition, à travers ses manifestations iconographiques et livresques, mais aussi de comprendre les rapports paradoxaux entre le blason, image abstraite, et les armoiries, images matérielles, dessinées ou gravées. L'origine des armoiries, grand souci du Père Ménestrier et de ses correspondants, est une question qui sert de support aux recherches les plus raffinées, les plus savantes et les plus spéculatives dans ce domaine. Rendre compte de ces travaux complexes implique d'abord d'envisager les moyens iconographiques et historiques dont se sont emparés les savants du Grand Siècle pour traiter d'une question érudite, peu connue et intrigant le public de cette époque. La problématique d'une « image érudite » se dessine alors. Il s'agit ensuite de rendre compte d'un réseau intellectuel fonctionnant aussi bien par la collaboration que par le conflit. Mais l'érudition de ce temps, malgré son sérieux, laisse toute sa place aux fables héraldiques, entretenant des légendes familiales ou nationales à la genèse complexe, dans tous les cas propres à éduquer et édifier les lecteurs et la noblesse, principale audience de cette branche de l'érudition.

I. UNE APPROCHE EMPIRIQUE DE L'HERALDIQUE : MENESTRIER ET SES BASES DE DONNEES ICONOGRAPHIQUES ET TEXTUELLES

Ménestrier, à l'instar de ses correspondants, est à l'affût de toutes les traces héraldiques que laissent l'épigraphie, les anciens manuscrits, les monuments qu'il rencontre dans ses nombreux et savants voyages. Ces recherches et ces relevés, rangés et catalogués dans ses manuscrits de travail, en particulier le Manuscrit 6150 de la Bibliothèque municipale de Lyon, lui permettent de développer un tableau très large et universel de la science du blason dans son œuvre (*fig. 1 à 4*). Ces manuscrits, laboratoires de recherche, sont le point de départ et le vivier de ses trouvailles héraldiques, à partir desquels il élabore une théorie très fine du blason. La question des origines des armoiries, qui le fascine, est traitée selon deux axes : les objections, nombreuses, de Ménestrier aux propos et aux affirmations des autres héraldistes de son siècle, et la mise en ordre des différentes théories que ces derniers proposent. Par ailleurs, Ménestrier dresse son propre système héraldique, sa propre pédagogie et ses propres théories sur les origines du blason, toujours appuyés sur ce que l'on pourrait appeler sa base de données iconographique.

L'approche de ce savant est pluri-disciplinaire : l'histoire du costume, la philologie et l'étymologie, l'histoire de l'art et des techniques, l'érudition généalogique sont largement déployées par Ménestrier, sorte « d'homme universel », pour soutenir ses thèses. L'iconologie, en particulier, qui intéresse le jésuite, dans les devises, les symboles, les emblèmes et les blasons, sert de support et de garantie à ses conclusions savantes, ce qui semble, dans l'état actuel des connaissances sur son œuvre héraldique, tout à fait particulier à cet érudit. Les autres héraldistes du XVII^e siècle, Vulson de La Colombière, le Père Anselme, André Favyn, pour citer les plus connus, mais aussi les héraldistes étrangers comme Nicolas Upton, Argote de Molina, Giuseppe Zazzera, Jacob Spener, etc... envisagent la discipline surtout sous son aspect pédagogique, et ont la tentation permanente de tous se copier entre eux, sans apporter de véritable élément nouveau.

Ménestrier s'impose sur la scène héraldique dans la théorisation et l'histoire de cette science, faisant en quelque sorte un pendant savant et théorique au vaste travail de mise en ordre et de répertoire des premiers membres de la dynastie d'Hozier, avec lesquels il a

des relations personnelles. Ainsi, par sa conception de l'histoire, Ménestrier se place au-delà de l'opposition canonique entre historien et antiquaire, dont Momigliano nous a appris qu'elle remontait à l'Antiquité² : l'historien serait ainsi l'homme des faits, de l'histoire politique et du passé proche, alors que l'antiquaire se consacrerait aux objets, aux lois, à la religion, à la vie privée et à un passé éloigné. En effet, Ménestrier a accompli ce que l'on pourrait appeler une poétique de l'histoire. Sans négliger les sources archéologiques, Ménestrier estime qu'il est illusoire de prétendre se passer des sources littéraires médiévales, par exemple, et n'a aucune prévention contre l'érudition, bien au contraire. L'histoire est dès lors un « témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire et le garant de l'Antiquité »³.

L'archéologie héraldique sert aussi à comprendre les structures mêmes du blason. Ainsi, le Père Ménestrier s'intéresse à l'origine du losange pour les armoiries appartenant à des jeunes filles⁴. Il évoque les différentes hypothèses qui ont été proposées pour expliquer ce phénomène, comme la représentation schématique d'un carreau à filer. Il remarque que ces écus en losange viennent des Pays-Bas, mais ni d'Allemagne ni d'Italie, comme ont rapporté certains auteurs. Il s'explique : « C'est la coutume des Pays-Bas d'attacher tous les ans au mois de may à la porte des nouveaux consuls, des doyens, des capitaines, et d'autres officiers des vers et des louanges qu'ils appellent Lofsange en langue flamande, c'est-à-dire chant de louange ; ces vers et ces éloges s'écrivent sur des planchettes en losange peut être par allusion à ce mot de lofsange. Les jeunes gens font de même aux portes de leurs maîtresses et des nouvelles mariées ; et cette coutume est passée jusqu'aux funérailles... J'en ai vu la pratique au pays de Liège, à Utrecht, à Anvers, à Amsterdam, à Gand, à Bruxelles et à Bruges, et généralement dans toutes les villes des Pays-Bas jusqu'au fond de la Hollande... »⁵.

De même, il pense que les armoiries de Catalogne et de Barcelone⁶ sont aussi en losange, car Raymond-Bérenger, comte de Barcelone, épousa Pétronille reine d'Aragon⁷, et parce que la Catalogne a la forme d'un losange. Dans un autre registre, les blasons ronds viennent du mot *stemma*, qui en grec signifie « couronne ». L'écu carré viendrait de la bannière dont on a coupé le pennon. On voit ici que Ménestrier relie toujours les origines d'armoiries ou d'un usage héraldique, non à un quelconque symbolisme, mais à des hypothèses très concrètes, et fondées sur des images, qui témoignent, qu'elles soient justes ou non, de la conscience du caractère très pragmatique des usages héraldiques. Et c'est en cela sans doute que Ménestrier est novateur par rapport à ses contemporains : il a compris que l'héraldique était d'abord un art expérimental.

Son œuvre, profonde, appuyée solidement sur des remarques iconographiques détaillées, est souvent rééditée tout au long du XVIII^e siècle, presque toujours par les héritiers de ses éditeurs, comme les fils Amaulry ou Coral. Il est possible de penser dès

2. Arnaldo MOMIGLIANO, « L'Histoire ancienne et l'Antiquaire », dans *Problèmes d'Historiographie ancienne et moderne*, Paris, 1983, p. 244-293.

3. Claude-François MENESTRIER, *Les divers caractères des ouvrages historiques*, Paris, 1694, p. 113.

4. Claude-François MENESTRIER, *Le véritable art du blason et la pratique des armoiries depuis leur institution*, Lyon, 1671, p. 19 : « ceux qui veulent illustrer le blason par des remarques antiques disent que l'on a donné aux femmes et aux filles des armoiries en losange, à cause que les anciens tombeaux des amazones estoient de cette forme, et rapportent un passage de Plutarque en *La vie de Thésée* où ces tombeaux sont décrits : cf traduction d'Amyot " Ceux de Mégare montrent semblablement une sépulture d'Amazones en leur ville, qui est ainsi que l'on va de la place vers le lieu que l'on appelle Rhus, où l'on voit une ancienne tombe en forme de losange..." ».

5. MENESTRIER, *Le véritable art du blason* (cité n. 4), p. 10-11.

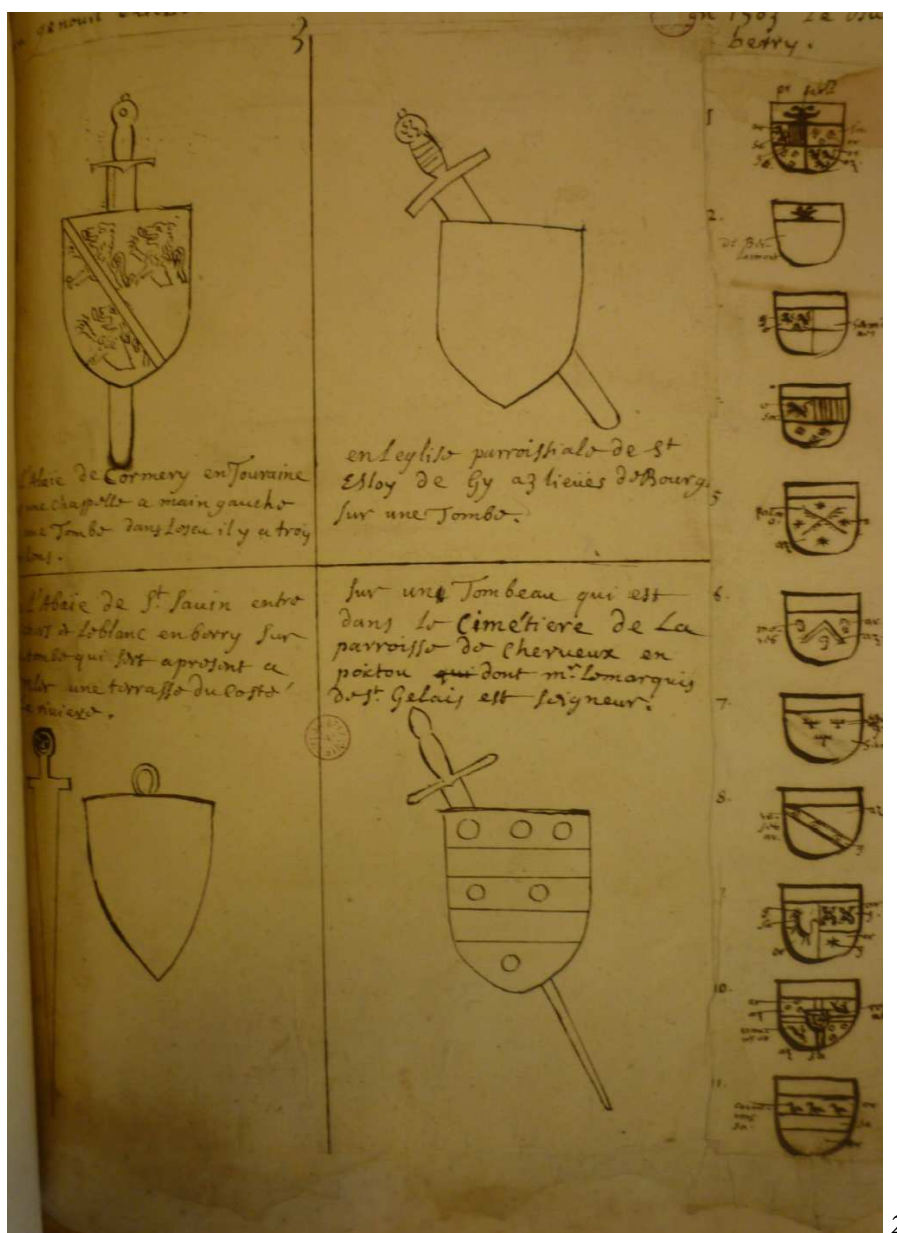
6. *D'or à quatre pals de gueules*.

7. Mariés le 11 août 1137.

lors que l'universalité et la solidité des travaux de Ménéstrier a découragé les travaux théoriques héraldiques pendant le siècle des Lumières, qui, hormis les manuels classiques d'apprentissage du blason qui suivent tous un modèle traditionnel depuis le XVI^e siècle, ne connaît pas assez d'éléments neufs pour compléter l'œuvre de Ménéstrier et y faire des apports nouveaux. Par exemple, le chapitre héraldique de l'*Encyclopédie*, dans sa première partie historique et théorique du blason, n'est qu'un résumé banal et limité des conclusions de Claude-François Ménéstrier. On mesure alors le monopole dans cette discipline qu'a conquis le Père Ménéstrier, jusqu'au XIX^e siècle.



1. Manuscrit Ménéstrier, folio 145
BM Lyon, Ms 6150



2. Manuscrit Ménestrier folio 210
BM Lyon, Ms 6150



3. Manuscrit Ménéstrier folio 81
BM Lyon, Ms 6150



4. Manuscrit Ménéstrier folio 91
BM Lyon, Ms 6150

II. LES ORIGINES DES ARMOIRIES : PREUVES ET CONJECTURES

Au premier abord des publications héraldiques, il devient manifeste que le monde de l'érudition de cette science au XVII^e siècle, s'il n'est pas structuré, est organisé. Il ne s'articule pas seulement par le débat ou la querelle, mais il prend aussi en compte la collaboration. Un petit nombre d'intellectuels et de collectionneurs mettent leurs manuscrits ou leurs dossiers à la disposition des chercheurs avérés, comme Ménestrier, ou même des auteurs ne faisant pourtant pas partie du sérail, comme Palliot, maître verrier, et possèdent leurs correspondants qu'ils citent fièrement dans leurs publications. Des correspondances sont encore conservées, comme celle de Samuel Guichenon et Ménestrier à la Bibliothèque Mazarine.

Le véritable programme scientifique mis en place par Ménestrier est sans doute un modèle du genre, un prodrome d'encyclopédie de l'image, bien en relation avec la spécialité jésuite du maniement de l'iconographie. Il va de soi que ce programme ne peut être accompli par un seul savant, et c'est pour cela que Ménestrier rédige dans certaines de ses œuvres de véritables appels à des recherches et des collaborations, qu'il espère sans doute lui survivre ; ce n'est certainement pas un hasard si son Manuscrit 6150 de la Bibliothèque de Lyon a été pieusement conservé, peut-être enrichi, par les jésuites de la Trinité de Lyon pour nous parvenir. Cette sorte de cabinet d'amateur héraldique sous forme de livre revient à propos de ce réseau d'héraldistes, car il en est indissociable : il représente le laboratoire de ces recherches, mis en scène de façon très vivante par son concepteur. Il laisse aussi deviner la collaboration entre les savants héraldistes de cette époque, par le biais de lettres ou de notes collées sur ses pages, malheureusement non signées.

Si l'on dresse une prosopographie de ce petit milieu de savants français, on obtient la proportion suivante de profils, cumulables chez certains individus :

- religieux : 33,6 %
- gens du livre : 32,7 %
- gens d'office : 10,6 %
- juristes : 22,9 %
- artisans : 4,9 %

Leurs approches respectives sont différentes et leurs conclusions contradictoires. Par exemple, un grand nombre d'entre eux datent l'apparition des armoiries de ce que nous appelons l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge. Confronter leurs théories à ce sujet permet de se faire une idée de ce réseau souvent touffu d'informations, d'hypothèses, et de spéculations, typique de l'érudition de ce temps.

Pierre Marcel, Silvestre Girel ou Henri Elver disent que les armoiries apparaissent aux « temps barbares », parlant des règnes de Julien l'Apostat, ou du « pseudo-roi des Belges » Brunechild. Du Tillet, quant à lui, opte pour une origine grecque. Paul Jove (Paolo Giovio) estime que Frédéric Barberousse a vu naître les armoiries lors des premiers tournois. Il donne aussi, sans trop y croire, l'exemple de Domitien, dans l'*Épitome* de Dion, qui fournit des symboles à ses légions en Dacie, et parle aussi de la milice théodosienne qui portait ces mêmes symboles. Münster, dans sa *Cosmographie*, dit que les Saxons en sont les inventeurs, lorsque Widukind fut tenu sur les fonts baptismaux par Charlemagne. Sainte-Marthe pense que le blason apparaît lors des croisades. Charles Segoing, dans son *Thesaurus heraldicus*, dit que les armoiries proviennent des vêtements en se fondant sur des citations de Catulle (*Haec vestis priscis hominum variata figuris/heroum mira virtutes indicat arte*). Du Refuge s'appuie sur un armorial vénitien inconnu

pour proposer les tournois comme origine de l'héraldique. Louis et Scipion Ammirato, avec André Favyn, laissent entendre que c'est la conquête normande de Sicile qui a vu les premières armoiries. Henri Spelman parle de Guillaume le Conquérant, qui porta un léopard pour marquer sa bâtardise, d'accord avec Etienne Pasquier. Christophle Butkens, dans ses *Trophées de Brabant*, et Vredius, dans ses *Sigilla comitatum Flandriae* pensent au contraire que les armoiries apparurent sous Thierry d'Alsace et Baudouin II dans les Pays-Bas.

Des érudits plus solides argumentent en détail, proposant une datation médiévale. Claude Marois pense que c'est à l'époque de Guillaume le Conquérant que les armoiries se prennent et demeurent stables. A cet égard, il affirme que « les armoiries commencèrent à se fixer et à se faire perpétuelles ès maisons illustres et de remarque »⁸.

Philippe Moreau, quant à lui, qui fut souvent proche de Marois, voit ces origines plus anciennes, à la frontière du Moyen Âge et de l'Antiquité. Après avoir évoqué différentes thèses fantaisistes d'apparition des armoiries sous Frédéric Barberousse, sous Louis le Gros ou à l'époque des croisades, il opte avec originalité pour le règne de l'empereur Justinien. Il a en effet trouvé dans Procope plusieurs seigneurs sous Justinien qui, descendants des chefs de guerre placés par les Romains aux marches de l'Empire, gardaient « les armoiries des enseignes assignées à ces terres et frontières pource que les Goths les ayant deschassez, leur permirent néanmoins de se les approprier »⁹. Il en sort une conclusion mixte, pensant que les armoiries disparurent un temps, puis réapparurent en même temps que « la noblesse et la vertu » : « et par ainsi ces nouvelles reprinses en divers temps ont esté prises pour des nouveaux établissements »¹⁰.

Un Allemand, Jean-Jacques Sturm, dans une thèse parue en 1690, parie sur l'époque d'Henri l'Oiseleur : « Le hasard a fait naître les armoiries, la coutume les a établies, et l'usage insensiblement autorisées »¹¹. Il estime donc qu'elles apparaissent avec les tournois, en Allemagne, au X^e siècle sous Henri l'Oiseleur, mettant en rapport les écussons de cette époque, visibles sur les parchemins et sur les vestiges archéologiques, avec les actuelles armoiries. Ce sont les hérauts qui auraient favorisé cet art, en lui donnant des règles, et des origines légendaires : « mais le commencement étoit si ambigu et si faible, qu'il aurait été malaisé d'établir certaines règles sur cet art indéfini et ces figures de caprice. Les hérauts des princes étoient les premiers qui en ont pris soin, mais comme ces gens n'avoient point de connaissances pour la plupart, ny des lettres ny des histoires, ils n'ont presque donné que des fables au public »¹² : il est intéressant de constater la mauvaise réputation ici donnée aux hérauts et aux légendes armoriales, dans une thèse allemande – écrite en français parce que cette dernière langue est celle du blason – ainsi que l'idée, manifestement reprise à Ménestrier, que les armes apparaissent avec les tournois.

Certains auteurs ont pensé à Charlemagne comme créateur des armoiries. Chassaneux, dans son *Catalogue de la gloire du monde*¹³, le présente comme ayant institué les douze pairs et réglementé les armoiries. Philibert Campanile¹⁴, lui, allègue aussi des armes au pape Léon III qui reçut Charlemagne à Rome, et qu'il a vues peintes sur ce qui restait au

8. Claude MAROIS, *Le gentilhomme parfait ; ou tableau des excellences de la vraye noblesse*, Paris, 1631, p. 221.

9. Philippe MOREAU, *Le tableau des armoiries de France, auquel sont représentées les origines et raisons des armoiries, hérauts d'armes et les marques de noblesse*, Paris, 1609, p. 4.

10. *Ibidem*.

11. Jean-Jacques STURM, *Thèses des principes du blason ou de l'art héraldique*, Altdorf, 1719, p. 1.

12. *Ibidem*.

13. Bartholomée de CHASSAN (CHASSENEUX), *Catalogus gloriae mundi*, Lyon, 1529.

14. Filiberto CAMPANILE, *Dell'armi, overo insegne de'nobili*, Naples, 1610.

XVII^e siècle d'une voûte armoriée de Saint-Jean-de-Latran. Spelman¹⁵ pense que les armoiries sont apparues à la même époque, mais sous l'influence des Saxons, des Danois et des Normands, notamment au siège de Paris en 887.

Ménestrier, le plus érudit, signale à Douai un manuscrit, au collège des frères bénédictins anglais, la *Chronique du prieuré de l'île d'Elie*, dans le comté de Cambridge, écrite par Thomas, moine de cette abbaye. Sous Thurstain, abbé d'Elie, des hommes d'Harold vaincus par Guillaume le Conquérant prirent refuge sur cette île, et l'abbé obtint de payer leur rançon, mais pour conserver le souvenir de ses hôtes, il fit peindre leurs armoiries dans le réfectoire. Les blasons sont peints dans le manuscrit, et décrits en latin¹⁶.

Gilles-André de La Roque, dans sa *Méthode royale facile et historique du blason*, affirme que « quoi qu'il en soit, il est constant que l'art du blason n'a été bien connu que dans l'onzième siècle, du moins on n'en voit pas au-delà du dixième »¹⁷, ce qui est assez vague, mais assez proche de la vérité, et des opinions du Père Ménestrier. Il affirme que « les armes du pape Pascal II sont les plus anciennes de la forme dont on les pratique aujourd'hui, elles sont de l'an onze cent, d'un ouvrage à la mosaïque de gueules à deux chevrons d'argent, mais la pratique n'en a bien été réglée que sous la troisième race de nos rois »¹⁸, c'est-à-dire les Capétiens.

Il est intéressant que La Roque parle du XI^e siècle pour les origines des armoiries, car le jésuite Marc-Gilbert de Varennes, dans son *Roy d'armes*, explique à peu près à cette époque les origines du vair héraldique : il raconte l'histoire de Charles Martel, qui, à la conquête de l'Aquitaine tenue par son rival Eudes, appela à son secours Abd-er-Rahman, le conquérant de l'Espagne. Ce dernier vient en France, ravage l'Aquitaine, et Eudes s'allie avec Charles Martel pour s'opposer à l'envahisseur trop féroce, auquel ils livrent bataille près de Tours. On trouva dans le butin des fourrures de genettes, prisées des Mores, que Charles Martel apprécia tant qu'il les distribua à ses vassaux pour marque de leur vaillance. Il institua ainsi l'ordre de la Genette, et les descendants prétendus des hommes de Charles Martel portent encore sur leurs armes du vair pour rappeler cette glorieuse bataille¹⁹.

Suivons Ménestrier, après les *Origines des armoiries* de 1675, dans sa quête des plus anciennes armoiries existantes. Il les a cherché en Italie, en Allemagne, en Flandres, et

15. Henry SPELMAN, *Glossarium archaeologicum*, Londres, 1687.

16. Claude-François MENESTRIER, *Origine des armoiries*, Lyon, 1675, p. 18-29.

17. Gilles-André de LA ROQUE, *La méthode royale facile et historique du blason avec l'origine des armes les plus illustres Etats et familles de l'Europe*, Paris, 1671, p. 4.

18. *Ibid.*, p. 5.

19. Marc-Gilbert de VARENNES, *Le roy d'armes, ou l'art de bien former, charger, briser, timbrer, parer, expliquer et blasonner les armoiries*, Paris, 1640, p. 57 : « Donc ce grand duc françois (Charles Martel) voulant avoir le pays d'Aquitaine tenu par le duc Eudes, l'oblige d'appeler à son second Abderame prince arabe, fraîchement passé de l'Afrique en Espagne. Cettuy ci vient en France, et au lieu de traiter doucement les terres de ce duc qui l'avoit appellé, il les ravage, pillant et mettant tout à feu et à sang par le moyen de quatre cent mille Sarrazins qu'il conduisoit. Eudes recognoissant sa faute, s'accorde avec Martel, et arme avec luy contre ces Mores, qui desja s'estoient approchez de la ville de Tours, sur l'espérance qu'ils avoient d'en faire leur curée. Martel suivi seulement de trente mille hommes, luy presente la bataille, et le combat avec tant de générosité et de bonheur, qu'il emporte la victoire, laissant abderame tué sur la place avec trois cent soixante et dix mille Sarrazins, n'y estant demeuré que quinze cent François. Or attendu que parmi les dépouilles de cette armée de Mores, on trouva quantité de riches fourrures de genettes, et mesmement plusieurs de ces animaux en vie. Martel en fist tant d'estat pour la beauté de leur poil, et pour leur odeur pareille à celle de la civette, qu'il en donna comme un présent de prix aux princes et aux seigneurs de son armée, voulant de plus que ceste beste jusqu'alors inconnue aux François, fut la marque de leur vaillance. De sorte qu'il institua l'ordre de la Genette composé de seize chevaliers.... Tout ce que dessus nous fait conclure que tous ces gentils-hommes qui sont descendus de ces généreux cavaliers, et chefs de guerre qui ont si généreusement combattu pour la France contre les Mores, sous la conduite du grand Charles Martel... peuvent à bon droit porter le vair dans leurs armes... ».

dans diverses provinces de France sans pouvoir les trouver : « j'ay fouillé dans les archives les plus anciennes et les mieux conservées, j'ay examiné les voûtes, les portes, les autels... et tous les monuments antiques qui pouvoient m'instruire sur ce sujet »²⁰. Et les plus anciennes armoiries qu'il rencontre sont celles de Varmond, comte de Wasserburg, à Ratisbonne dans l'église Saint-Emmeran, contre la muraille au niveau du chœur. Nous n'avons malheureusement pas pu examiner nous-mêmes cette sculpture, qui a été détruite lors de la rénovation de cette église au XVIII^e siècle. Mais Ménestrier décrit ce monument. Suivons sa description : « Sa représentation est élevée d'un pied et estendue sur la couverture de son tombeau. Il tient de la main gauche une lance dont la banderole passe sur sa teste et couvre le coussin sur lequel il repose. Il est armé avec une longue robe sur ses armes et un bonnet fourré en teste, à ses pieds et au côté droit son écusson sans ornement coupé d'argent et de sable, à un lion de l'un et de l'autre avec cette épitaphe sur la bordure : *anno Domini MX in die s. Leonis pp dnus Varmundus nobilis comes de Vvasserburg qui huic monasterio dedit Hofmarchiam in Vogterreus hic sepultus* »²¹.

Ménestrier apporte une autre preuve, très ingénieuse, de ce que les armoiries ne peuvent remonter au-delà du X^e siècle. En effet, il remarque que les armes parlantes, dont il parle abondamment et qu'il considère comme des armoiries nobles à part entière – au contraire de presque tous ses contemporains –, ne peuvent exister avant cette époque à laquelle apparaissent les noms de famille, puisqu'elles n'ont été prises que pour exprimer ces mêmes noms de famille, dont nous savons, aujourd'hui, qu'ils apparaissent en fait au XIII^e siècle. Par exemple, si la ville de Lyon a pris un lion sur ses armes, c'est parce qu'elle se référait à son nom en français, car son nom latin, *Lugdunum*, n'a rien à voir avec le lion, et d'ailleurs ces armes n'existent que depuis Philippe le Bel. Lerida, en Espagne, dont le nom se dit en latin *Ilerda*, porte des lis – *lirio* en espagnol – et fait donc référence à son nom castillan et non latin.

Mais il lui semble avoir trouvé la plus ancienne attestation écrite d'armoiries dans *L'Histoire de Geoffroy comte d'Anjou*, écrite par un moine de Marmoutier : « Le lendemain, l'adolescent prit un bain, comme le veut la coutume de l'entrée en chevalerie, et s'apprêta. Les camériers avertirent le roi que l'Angevin et ses compagnons sortaient de la salle de bains. Il les fit venir auprès de lui. Les ablutions finies, au sortir de la salle de bains, Geoffroy, le noble fils du comte d'Anjou, est couvert d'une chemise de lin, revêt une robe de drap d'or, un manteau teint de pourpre, met des chausses de soie et des souliers brodés de LIONCEAUX D'OR. Ses compagnons, qui s'apprêtaient à recevoir avec lui l'honneur d'entrer en chevalerie, s'habillent tous de lin et de pourpre. Orné de ces parures, le gendre royal, comme un lis brillant de blancheur et inondé de l'éclat de la rose, sortit de la chambre avec sa noble escorte de damoiseaux de son âge et s'avança en public. On amena les chevaux ; on apporta les armes ; on les répartit entre eux, selon les nécessités. On amena à l'Angevin un cheval d'Espagne brillamment paré, qui était, à ce qu'on dit, si rapide que beaucoup d'oiseaux ne pouvaient le rattraper au vol. Il revêt un haubert sans pareil, aux mailles doubles, qu'aucune lance, aucun trait ne pouvait transpercer. Il revêt des chausses aux mailles également serrées ; on lui met des éperons d'or. On suspend à son cou un BOUCLIER ORNE DE LIONCEAUX D'OR ; on met sur sa tête un heaume brillant de pierres précieuses si bien trempé que le fil d'aucune épée ne pouvait l'entailler ni le fausser. On lui tendit une lance de frêne dont le fer était en acier de Poitiers. Enfin on lui tendit une épée conservée de toute antiquité dans le trésor royal, que le meilleur des forgerons, Galant, avait fabriquée avec le plus grand soin et sans

20. Claude-François MENESTRIER, *Le véritable art du blason et l'origine des armoiries*, Lyon, 1671, p. 133.

21. *Ibidem*.

ménager sa peine »²². D'ailleurs, ce même auteur, évoquant un combat de Geoffroy, parle de ces léopards qu'il a vus sur son bouclier : *Pictos leones praeferens in clypeo, veris leonibus nulla erat inferior fortitudo*. Nous savons aujourd'hui que l'émail du Mans, représentant Geoffroy Plantagenêt, porte des armoiries parmi les plus anciennes d'Europe, et Ménestrier l'a bien interprété aussi²³.

C'est donc toute la frange particulière de ce réseau d'érudits qui parie sur une origine haute-médiévale des armoiries, qui correspond, se lit mutuellement, débat, et fait part dans ses publications de ses trouvailles dans des manuscrits, sur des pièces archéologiques ou dans les textes.

III. L'ERUDITION HERALDIQUE PAR LA LEGENDE

Après avoir envisagé les pratiques rigoureuses et structurées de la recherche héraldique au XVII^e siècle, il est aussi intéressant de se pencher sur les nombreuses légendes héraldiques qui parsèment les travaux de ces savants : il semble que l'essence de leur pensée et de leur travail se trouve non seulement dans leurs recherches académiques, souvent proches des nôtres, mais aussi dans ce vieil héritage de légendes du XIV^e siècle qui leur fut transmis et avec lequel ils ont appris à penser et à dire les armoiries.

Le nombre de ces légendes héraldiques est important, et nous renonçons à toutes les présenter ici. Il était difficile de les exposer d'une façon ordonnée, en en distinguant divers types, car souvent les thématiques se recoupent, se ressemblent, ou s'accumulent. Néanmoins, quelques réflexions se distinguent. Tout d'abord, ces légendes sont toujours flatteuses pour les familles auxquelles elles se rattachent. Excepté le cas de la légende de l'origine des Porcellets, un peu particulière, que nous développons ci-dessous, il s'agit presque toujours du haut fait d'un ancêtre de cette famille. Les érudits du XVII^e siècle y attachent beaucoup d'importance, d'abord parce que ces familles font partie de leur clientèle et peuvent constituer de futurs commanditaires de généalogies, mais aussi certainement parce que le public est demandeur de ce genre de légende édifiante. C'est l'essence de l'intérêt que ces gens de la France d'Ancien Régime portent à l'héraldique :

22. *Illucescente die balneorum usus uti Tyrocinii suscipiendi consuetudo expostulat paratus est. Comperito rex a cubiculariis quod andegavensis, et qui cum eo venerant ascendissent de lavacro, jussit eos ad se vocari. Post corporis ablutionem ascendens de balneorum lavacro comitis andegavensis generosa proles Gaufridus Bisso retorta ad carnem induitur cyclade auro texta super vestitur chlamide choncilii et muricis sanguine tincta tegitur, caligis holofericis calciatur, pedes ejus fortularibus in superficie, LEUNCULOS AUREOS habentibus muniuntur. Talibus itaque ut praetextatum est ornamentis decoratus regius gener quasi flos lilii candens roseo superfluo rubore cum illo suo nobili collactaneo comitatu de secreto thalami processit in publicum. Adducti sunt equi, allata sunt arma, distribuitur singulis prout opus erat. Andegavensi vero adductus est miri decoris equus hispaniensis. Induitur lorica incomparabili quae maculis duplicibus intexta nullius lanceae vel jaculi cujuslibet ictibus transforabilis haberetur. Calciatus est caligis ferreis ex maculis itidem duplicibus compactis ; calcaribus aureis pedes ejus adstricti sunt. CLYPEUS LEUNCULOS AUREOS IMAGINARIOS HABENS collo ejus suspenditur, imposita est capiti ejus cassis multo lapide pretioso relucens quale talis temperaturae erat, ut nullius ensis acumine incidi, vel falsificari valeret. Allata est ei hasta fraxinea ferrum pictavense praetendens. Ad ultimum allutus est ei ensis de thesauro regio (JEAN DE MARMOUTIER, *Historia Gaufridi comitis Andegavorum* dans MARCHEGAY, SALMON (éd.), *Les Chroniques des comtes d'Anjou*, Paris, 1856-1874). Pour une édition critique récente : Louis HALPHEN et René POUPARDIN (éd.), Gérard JACQUIN (introduction, traduction et notes), *Chronique des comtes d'Anjou*, Presses universitaires de Rennes, 2017. Ce passage de la chronique de Jean de Marmoutier remonte à 1175-1180, soit bien après l'adoubement de Geoffroy, mort en 1151 ; il décrit des usages héraldiques contemporains d'Henri II Plantagenêt.*

23. Roger HARMIGNIES, « A propos du blason de Geoffroy Plantagenêt », dans *Les origines des armoiries, actes du IV^e colloque international d'héraldique*, Paris, 1983, p. 55-65. L'émail du Mans est aujourd'hui daté de 1160-1165 (Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, 2^{de} édition, p. 29-30).

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2019-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2019

il s'agit de moraliser la noblesse, de proposer et de faire vivre par le symbole des modèles illustres et grandioses des ancêtres. Et les mythes associés à des géants ou à des monstres, ou à des faits merveilleux sont aussi importants que les autres, car c'est le mystère de la vieille noblesse qui se joue dans ces légendes, et qui illumine cette société.

L'érudition héraldique du siècle de Louis XIV peut ainsi se permettre de faire la part de l'irrationnel et du légendaire, car ce passé mythique fonde et illustre la stratification sociale de cette époque. C'est tout le dispositif nobiliaire fondé sur la race, l'origine mystérieuse et reliée au divin des familles, ou l'exploit surhumain enregistré dans le signe héraldique permanent et revivifié à chaque génération, qui est mis en jeu ici et qui illumine l'érudition. Ces savants ne paraissent dès lors en aucune façon poussiéreux ou engoncés dans le réseau aride et complexe des preuves et des documents historiques, mais intégrés dans un discours vivifiant et enthousiasmant qui fait de leur savoir une science organique, actuelle, et profondément signifiante.

Ainsi, la fameuse maison de Porcelets, ou Porcellets, fait l'objet d'une légende intéressante. A l'origine, l'ancêtre de cette famille, enceinte, avait refusé l'aumône à une mendicante qui passait devant sa maison. Cette dernière, rudoyée, maudit la femme enceinte, et, à la vue d'une truie pleine qui passait devant elle, jeta sur la dame le sort suivant : elle accoucherait d'autant d'enfants que cette truie. Et, de fait, plus tard, la dame accoucha de neuf garçons, qui d'ailleurs devinrent tous des preux chevaliers. Ils prirent le nom de Porcelets pour rappeler cet évènement, qui, comme souvent dans les systèmes symboliques, est à la fois dépréciatif et valorisant : la souffrance et la honte d'avoir tant d'enfants²⁴ pénalise la dame de Porcelets, mais il est remarquable de donner autant de descendants mâles à une famille²⁵. Théobald des Vouez, en 1615, donne même les noms de ces enfants : *Idus, Rubaldus, Bartholomaeus, Remundus, Gauffredus, Rimbalus, Bertrandus, Guillelmus et Reginaldus*²⁶.

Au XVIII^e siècle, il est intéressant de remarquer que cette légende se rapporte encore : « Je croirois volontiers avec Mariana, Ambrosius-Moralis et autres, qu'elle descend de Diego ou Jacques surnommé Porcellos, comte de Castille, fils de Roderic, aussi comte de Castille. Ces historiens et plusieurs autres, prétendent que le nom de Porcellos lui fut donné à cause du prodigieux accouchement de neuf garçons que fit la comtesse, sa mere, ensuite de l'imprecation d'une pauvre femme a qui elle avoit durement refusé l'aumone, et qui souhaita qu'elle accoucha d'autant d'enfants qu'une truie qui passoit et menoit de petits cochons ou porcellets. Quoiqu'il soit de ce fait qu'une ancienne tradition a conservé parmi les Porcellets, et dont on voit encore un monument sur la façade de leur ancienne maison de la partie de la ville d'Arles, appelé le bourg vieux des Porcellets... »²⁷.

Il existe en Espagne, et en particulier en Catalogne, des légendes relatives à deux familles rivales, les Nyerros (« les porcelets ») et les Cadells (« les chiots »), qui se rattachent à cette légende sur les Porcelets de Provence. Ces légendes relatives à l'origine des deux lignages et de leur antagonisme constituent à la fois un mythe de fondation et une tentative d'explication des sanglantes *vendettas* dont les lignages en question auraient été les principaux protagonistes. Ces récits sont fondés sans doute sur un schéma

24. Avoir plusieurs enfants en une seule fois suppose une multiple paternité, et donc une remise en cause de la vertu de la mère.

25. Eugène VIAL, *L'esturgeon du Rhône, la famille de Porcellet au XV^e siècle ; généalogie de la maison de Porcellet*, Lyon, 1904. Martin AURELL, *Une famille de la noblesse provençale au Moyen Âge : les Porcelets*, coll. *Archives du Sud*, Avignon, 1986.

26. Théobald des VOUEZ, *Litterae et arma Porcelleti generis clarissimi*, Paris, 1615, Préface.

27. Louis d'ARTEFEUILLE, *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, Avignon, 1757-1759, p. 239.

folklorique mal connu mais qui génère d'intéressantes variations. Ils expliquent de manière à la fois symétrique et complémentaire les généalogies respectives des Nyerros et des Cadells, leurs caractéristiques propres et, dans certains cas, les raisons de leur discorde.

Il nous est donc conté comment la dame de Nyer fut maudite, alors qu'elle était enceinte, par une mendiante qu'elle avait brutalement repoussée en lui reprochant sa trop nombreuse progéniture ; la pauvre lui annonça qu'elle aurait elle-même autant de rejetons qu'une truie. Elle eut effectivement treize petits d'une seule « ventrée », tous agrémentés de la même physionomie porcine. Son mari étant absent et ignorant le cas, elle se débarrassa de douze des encombrants gamins en ordonnant de les jeter dans le fleuve Segre, et n'en garda qu'un. Les douze jumeaux abandonnés furent cependant sauvés par le père, dont le retour imprévu interrompit l'infanticide projeté. Elevés en secret par des paysans, ils ne réapparaîtront que quelques années plus tard, à l'occasion d'une mise en scène orchestrée par le père, destinée à confondre la mère coupable en lui présentant ensemble, absolument identiques et indifférenciables, tous les enfants qu'elle avait mis au monde. La mère meurt de honte et de saisissement. Dans certaines versions, c'est son mari qui la fait pendre. Il est ensuite précisé : *els tretze germans van esse homes d'armes molt ardits i molt valents i generosos. Com que feien fesomia de garri o de nyerro, els van anomenar els nyerros [...] i van formar un partit de també dels nyerros que illuitaba amb el partit dels nobles, que s'anomenava dels cadells*²⁸ (« les treize frères sont destinés à être hommes de guerre bien hardis, et bien vigoureux, et bien braves. Dotés d'une physionomie de marcassin ou de porcelet, ils seront appelés "porcelets" [...] et formeront un groupe aussi appelé "des porcelets" qui s'opposeront au groupe des nobles, qui s'appelaient "des chiots" »).

Une légende analogue a circulé à propos des Cadells : la peu charitable châtelaine se voit lancer par la mendiante un menaçant *podais vos cadellar como los perros*²⁹. Elle est ensuite gratifiée, selon les versions, d'une portée de sept, ou de neuf enfants. Une version indique même qu'elle aurait accouché respectivement de sept chiots et de sept garçons *amb fesomia de gos*³⁰. Trois blasons en forme de losange avec un « cadell » figurent à l'entrée de la maison Cadell de Puigcerda selon Barallat. Un mémorialiste aragonais du Siècle d'or indique, à propos de Lérida : *contentan con el nombre sino que tambien se honran de la insignia, que es un perro para los cadells jao y bordado en la charpa, y para los nyerros un lechoncillo de que hacen ostentacion como pudieran de un habito de Santiago*³¹ (« ils se font une raison de leur nom, mais pour autant s'honorent de leur insigne, qui est un chien pour les "chiots", cousu et brodé sur leur boudoir, et pour les "porcelets" un petit cochon, qu'ils arborent comme on le ferait d'un manteau de Saint-Jacques »).

28. Joan AMADES, « Castell de Nyer », dans *Folklore de Catalunya, Rondallística*, Barcelone, 1950, p. 1278, n°1691 ; version recueillie en 1925 à Sant Julia de Cerdanyola. Jaume BRAGULAT-SIVENT, *Vint-i-cinq anys de vida Puigcerdanesa (1901-1925)*, Barcelone, 1969, p. 68 et s. Il faut noter que dans une version barcelonaise de la légende des Porcelets, il est indiqué, ce qui n'apparaît pas dans les autres versions, que les sept enfants naissent sous la forme de gorettes et ne deviennent que progressivement des êtres humains, selon Amades. Dans ce cas Porcell n'est pas le nom d'un lignage particulier mais un surnom qui finit par désigner toute la noblesse, puis tous les habitants de Barcelone (comme les *gatos* de Madrid). On retrouve ici le thème mythique de la métamorphose qui semble fort important dans les traditions catalanes.

29. Joan AMADES, *El Pirineu. Tradicions i Llegendes*, Barcelone, 1949, p. 157-158 : *Torre dels Cadells o del Cadell*. Dans cette version la mère ne garde aucun des enfants et dit à son mari que le bébé était mort-né.

30. C'est ce qui semble se passer dans la version un peu confuse reproduite par AMADES, *Folklore de Catalunya* (cit. n. 28), p. 1278.

31. Joan REGLA, *El bandolerisme català del Barroc*, Barcelone, 1966, p. 29.

Enfin une tradition rapportée par Amades articule les deux récits symétriques et les conjoints en un seul mythe d'origine expliquant à la fois la généalogie des lignées ennemies et le commencement de leur rivalité : les deux orgueilleuses châtelaines y sont en effet des sœurs ; enceintes en même temps, elles traitent durement deux mendiante qui sont également des sœurs et sont également enceintes. Double malédiction donc : les naissances de sept gorets et de sept chiots sont respectivement promises aux châtelaines par les mendiante. Et les quatre femmes d'accoucher le même jour : la dame de Nyer met au monde *set infants mig garrins mig persones* (« sept bébés mi-porcins mi-humains »), celle d'Arança sept garçons *mig cadells* (« à moitié canins »), tandis que les deux mendiante enfantent chacune *un minyo com una rosa* (« un nourrisson joli comme une rose »). Les châtelaines en meurent de honte. On apprend ensuite que les quatorze cousins ne tardent pas à se haïr et à se quereller, ceux de Nyer se vantant de la haute estime en laquelle est généralement tenue la viande de porc, alors que celle du chien est considérée comme impure, et ceux d'Arança répliquant que les chiens sont appréciés pour leur fidélité alors que les gorets répugnent à tout un chacun. Ils finirent par former deux grands partis, Nyerros et Cadells, dans lesquels toute la noblesse catalane fut amenée à s'impliquer. Le récit précise enfin que les haines furent attisées par les deux fils des mendiante qui entrèrent dans chacune des factions afin de contribuer à les dresser l'une contre l'autre³².

Ces récits réactualisent un type ancien de légende traditionnel diffusé dans toute l'Europe occidentale (Guelfes, Porcelet de Provence, etc). En Espagne, le même schéma narratif a été appliqué, entre autres, aux Porcel de Murcie (comédie de Lope de Vega), aux Infants de Lara, et à des légendes hagiographiques. Remarquons cependant que ce qui, dans le dernier cas, n'a qu'une valeur purement métaphorique (la châtelaine est multipare comme les truies) et concerne prioritairement une problématique de la calomnie et de l'adultère (formé sans doute sur la croyance en la paternité multiple des jumeaux), prend dans ces légendes catalanes un autre sens : un sens biologique tout d'abord puisque les enfants y ont réellement des traits physiques zoomorphes, au point d'être parfois mi-hommes mi-bêtes ; et un sens agonistique, le thème de la naissance bestiale étant directement relié à celui de la formation des factions rivales.

On peut aussi penser que ces appellations de porcs et de chiens étaient des injures données par ces bandes rivales l'une à l'autre. Il faut aussi remarquer que la « malédiction » des mendiante est positive, puisqu'elle permet la naissance de nombreux héritiers mâles aptes à enrichir le lignage. Nous sommes donc toujours dans une configuration positive/négative propre aux systèmes symboliques de jadis³³.

On retrouve beaucoup plus tôt, chez l'érudit Paul Diacon au VIII^e siècle, une légende à propos des rois lombards, qui ressemble étrangement à ces vieux récits. Au début de l'histoire de la migration des Lombards vers le sud, une fille de joie accoucha à la fois de sept garçons, et les jeta volontairement dans une piscine. A ce moment du récit, Paul Diacon insiste sur la possibilité de ce genre de prodige, affirmant qu'il était connu chez les Égyptiens. Le roi des Lombards, Agelmund, vient à passer et arrêtant son cheval, retourne les corps des petits enfants avec sa lance, et l'un d'entre eux saisit le bout de l'arme, ce

32. Joan AMADES, *Les millors llegendes populars, Barcelona*, 2009, p. 264-265. Il est difficile de savoir dans quelle mesure Amades, qui en l'occurrence ne cite pas sa source, a pu retravailler le matériel traditionnel dont il disposait.

33. François DELPECH, « Hommes-fauves et fureurs animales : aspect du thème zoomorphe dans le folklore de la péninsule ibérique », dans *La violence en Espagne et en Amérique (XV^e-XIX^e siècle)*, dir. Jean-Paul DUVIOLS et Annie MOLINIE-BERTRAND, *Iberica collections*, Paris, 1997, p. 61-73.

qui fit dire au roi que cet enfant était destiné à de grandes choses. L'enfant est sorti de la piscine, et appelé Lamissio, car *lama* dans la langue des Lombards veut dire « piscine ». Et de fait, il devint un si brave guerrier qu'il succéda à Agelmund, inaugurant la lignée des rois des Lombards³⁴.

L'historien et généalogiste Louis Moréri, dans son article « Porcelos », pense que cela vient du grand Diego Porcelos, comte de Castille au IX^e siècle. Paterna, sa mère, comtesse de Castille, marchant près du château de son mari, est approchée par la femme d'un mendiant. La femme dit à la comtesse qu'à moins qu'elle lui donne de l'argent, elle mettra au monde sept enfants comme les truies et qu'ils se transformeront en porcelets.

Le reste de la légende est peu clair, nous pouvons supposer que la comtesse ne donna rien à la pauvre femme, et c'est pourquoi elle mit au monde quelques mois plus tard plusieurs bébés au lieu d'un seul. Le seul survivant, Diego Rodriguez, est donc connu par ce nom de famille de Porcelos, le nom castillan pour porcelet. Gilles-André de La Roque³⁵ rapporte exactement la même légende, mais sans évoquer le comte Diego, il parle juste des premiers de la maison de Porcelet, expliquant ainsi la raison pour laquelle cette famille porte *d'or à la truie de sable* sur ses armoiries.

Le Père Anselme³⁶, lui, pense que dans ce cas, les porcs représentent l'homme voluptueux et « peu enclin aux exercices de l'honneur et de la vertu » : porter des armes à la truie ou au porc est donc le signe, surtout pour une famille aussi illustre que les Porcelets, qu'un ancêtre a vaincu un prince vicieux au combat. Il faut dire que le Père Anselme trouve toujours à rendre prestigieux le sens d'armoiries a priori dépréciatives, en détournant son sens et en lui donnant une portée morale flatteuse.

Dès lors, le prodige donne lieu à une légende détaillée, complexe, aux diverses versions partout en Europe, et qui implique l'héraldique. Les érudits du XVII^e siècle sont particulièrement friands de ce genre de légende, puisque ces dernières permettent de donner une envergure mystique, un arrière-plan historique flatteur et mystérieux, ou des concessions fabuleuses. Ces légendes rendent plaisante l'érudition héraldique, même si elles n'ont guère de fondements historiques solides et relèvent souvent de la plus pure fantaisie.

34. Paul Diacre, Pauli Warnefridi Diaconi Forojuliensis, *De gestis Langobardorum*, Paris, 1994, liber primus :

Caput XV. De meretrice quae septem infantulos peperit, ex quibus Lamissio fuit, et de monomachia eius cum Amazone.

His temporibus quaedam meretrix, uno partu septem puerulos enixa, belluis omnibus mater crudelior, in piscinam projecit necandos. Hoc si cui impossibile videtur, relegat historias veterum, et inveniet non solum septem infantulos, sed etiam novem unam mulierem simul peperisse. Et hoc certum est maxime apud Aegyptios fieri. Contigit itaque ut rex Agelmundus, dum iter carperet, ad eandem piscinam deveniret. Qui cum equo retento miserandos infantulos miraretur, hastaque, quam manu gerebat, huc illucque eos inverteret, unus ex illis manu injecta hastam regiam comprehendit. Rex misericordia motus, factumque altius admiratus, eum magnum futurum pronuntiat. Moxque eum e piscina levare praecipit, atque nutrice traditum, omni cum studio mandat alendum. Et quia eum de piscina, quae eorum lingua lama dicitur, abstulit, Lamissio eidem nomen imposuit. Qui cum adolevisset, adeo strenuus juvenis effectus est, ut et bellicosissimus exstiterit, et post Agelmundi funus, regni gubernacula rexit.

35. LA ROQUE, *La méthode royale* (cité n. 17), p. 213-215.

36. Anselme de SAINTE-MARIE (Père Anselme), *La science héraldique du blazon, contenant l'origine et l'explication des armoiries, l'institution des ordres de chevalerie, avec les armes gravées en taille-douce pour en donner l'intelligence...*, Paris, 1675.

CONCLUSION

En définitive, l'érudition héraldique au XVII^e siècle se montre polymorphe. En effet, elle favorise une nouvelle façon de considérer l'iconographie dans l'érudition, proche en cela de l'érudition numismatique ou archéologique. En réalité, elle en applique les pratiques au blason, concernant l'épigraphie, les vitraux, les pierres tombales, mais aussi les manuscrits ou des pièces d'archives, qui sont aussi parfois des sources iconographiques touchant à l'héraldique. Le Père Ménéstrier en particulier a montré sa maîtrise de ces questions et son utilisation intensive au service de ses recherches scientifiques. Pierre Palliot, lui aussi, a tenté dans ses publications de mettre en valeur l'iconographie, mais il l'a fait dans une moindre mesure que Ménéstrier, et surtout d'une façon bien moins brillante. Déjà se profile la supériorité intellectuelle du Père Ménéstrier, qui se révèle également quand on analyse en profondeur le contenu des textes héraldiques de ses contemporains, parfois collaborateurs et souvent rivaux. La question des origines des armoiries traverse cette érudition et en constitue le point sans doute le plus intéressant. Ainsi, lorsque les connaissances communes du vocabulaire et de la grammaire du blason, ainsi que quelques questions de droit héraldique ont été abordées dans ces publications, les auteurs se différencient vraiment lorsqu'ils traitent des origines de l'héraldique. Par exemple, lorsqu'ils mobilisent la philologie pour extraire des éléments d'histoire du vocabulaire héraldique, ou lorsqu'ils passent au crible le corpus de texte de l'Antiquité et de la Bible pour y trouver des origines profondes, et pour ainsi dire divines, aux armoiries telles qu'ils les connaissent. Nous savons aujourd'hui que ces constatations ne sont guère que des illusions, mais elles sont bien révélatrices d'une attitude déférente de ces savants vis-à-vis de l'Antiquité dans tous les sens du terme. Il est clair que cette érudition se construit par des références prestigieuses au passé, et conclut toujours à l'avantage du blason dans ses origines, dans sa pratique, et dans son utilisation au combat.

Ces érudits aiment leur discipline, en parlent avec feu et cherchent toujours à la présenter sous un jour avantageux, ainsi qu'à lui donner de l'illustration. Ils pratiquent souvent eux-mêmes leur discipline, se mettant au service des familles pour rédiger des généalogies ou des travaux d'érudition locale, et pour enseigner en personne le blason à leurs descendants.

Par ailleurs, il est manifeste que ces auteurs héraldistes apportent du soin à publier de beaux livres, avec une typographie soignée et des illustrations plaisantes. Le Père Ménéstrier donne également quelques anecdotes héraldiques propres à distraire son lecteur, ou à le faire rire. Nous-mêmes avons pris plaisir à étudier cette littérature, qui, comme l'art de la Renaissance, prend soin, pour plaire, de cultiver la véracité et la diversité de ses sujets.

La genèse de l'érudition héraldique est simple : elle puise ses sources directes dans les hérauts des XIV^e et XV^e siècles, en particulier Sicile et Calabre, qui reviennent bien souvent sous la plume des auteurs modernes, puis dans les manuels encore embryonnaires du XVI^e siècle, très encombrés d'une érudition non prouvée et concentrée surtout sur l'aspect pédagogique du blason, dont ils veulent apprendre les rudiments au public. Ces deux héritages de l'érudition héraldique du XVII^e siècle l'ont amené à cultiver pour ressort la preuve. Textuelle ou iconographique, la preuve devient dès lors essentielle pour soutenir une affirmation héraldique comme on l'a montré en confrontant diverses hypothèses sur une origine médiévale des armoiries. Cette manifestation, qui participe de l'esprit général du Grand Siècle, consolide et légitime les érudits dans leurs œuvres. Un réseau se crée, qui partage ses publications, entretient des correspondances, fait des envois de livres, mène des stratégies éditoriales : des maîtres se distinguent, comme

Guichenon ou Ménestrier, qui servent de référence pendant tout le XVIII^e siècle. Cette structure, informelle mais très sensible, se construit parallèlement à l'institutionnalisation d'héraldistes français, comme le montre la nomination de Finé de Brianville comme précepteur du Grand Dauphin, ou, naturellement, l'institutionnalisation de la dynastie d'Hozier dans la charge de juge d'armes de France.

Enfin, de façon plus générale, il apparaît qu'à cette époque le blason, image abstraite, soit mieux connecté aux armoiries, image matérielle : le lien organique entre les deux aspects de l'héraldique se précise et se fixe, à notre avis en lien avec la généralisation de la pratique de la gravure héraldique : le blason se fixe dans le temps et dans l'espace, de même qu'il se standardise dans ses représentations et dans le discours érudit qui s'y réfère, à l'échelle européenne.

Une chose est sûre en tout cas, l'aspect de l'érudition héraldique au XVII^e siècle est peu banal. Il appartiendrait à une étude plus générale sur l'histoire des représentations sociales et des systèmes symboliques « d'ambiance héraldique » sur l'ensemble de l'époque moderne de décider s'il est hors du commun. Gageons toutefois que cette érudition figurerait en bonne place dans une telle étude, en meilleure place en tout cas dans les travaux historiographiques de demain que dans ceux d'aujourd'hui.